

COMMUNE DE ROLAMPONT
COMPTE RENDU
SÉANCE DU 18 AVRIL 2002

L'AN DEUX MILLE DEUX, LE 18 AVRIL A VINGT HEURES TRENTE, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué par Monsieur le maire le 12 avril 2002, s'est assemblé sous la présidence de M^{me} Marie-Josée Ruel.

Étaient présents : M. Michel GALLISSOT, maire (sauf pour la délibération n°2002-01), M^{me} RUEL, MM. PELLETIER, DELIN, Patrick GALLISSOT, adjoints ; M^{me} GÉRARD, MM. BALLAND, BOUVIER, maires-délégués ; M^{mes} ROBIN, RANC, DUCRET, M^{lles} DIOT, BROCHOT, MM. THOMASSIN, DEHAN, LOYOLA, HERBERT, RACLOT, VOILLEQUIN, conseillers municipaux.

M. le Maire ouvre la séance à 20 heures 30.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

M^{me} ROBIN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

N°0 Adoption du procès-verbal de la séance du 7 février 2002.

Adopté à l'UNANIMITÉ

Conformément à l'article L. 2121-14 du Code général des collectivités territoriales élection d'un président puisque dans la séance le conseil devra débattre du compte administratif. LES MEMBRES PRÉSENTS désignent M^{me} Ruel.

N°1 Approbation des comptes administratifs de l'exercice 2001.

Adopté à l'UNANIMITE

N°2 Affectation des résultats de fonctionnement cumulés au 31.12.2001.

Adopté à l'UNANIMITE

N°3 Taux des quatre taxes.

Adopté à l'UNANIMITE

N°4 Budgets Primitifs 2002.

Adopté à l'UNANIMITE

N°5 Revalorisation des tarifs des services communaux.

Adopté à l'UNANIMITE

N°6 Revalorisation des loyers communaux. A négocier.

Adopté à l'UNANIMITE

N°7 Approbation du programme valant devis des travaux en forêt communale. Exercice 2002.

Adopté à l'UNANIMITE

N°8 Approbation de la mise en œuvre du Plan local d'urbanisme. Modification de la délibération n°2001-17 du 5 avril 2001.

Adopté à l'UNANIMITE

N°9 Avis sur l'aménagement de la RN 19 en 2x2 voies.

Adopté à l'UNANIMITE

N°10 Approbation de la constitution du conseil de développement local du pays de Langres.

Adopté à l'UNANIMITE

N°11 Approbation de la convention de transfert d'un bâtiment pour l'usage du Cpii au Sdis.

Adopté à l'UNANIMITE

N°12 Approbation du constat de conversion en euros des marchés. Marché Schéma d'assainissement.

Adopté à l'UNANIMITE

N°13 Résolution relative au projet de réorganisation de l'Office national des forêts.

Adopté à l'UNANIMITE

N°14 Approbation de l'indemnisation des dommages de la tempête de décembre 1999. 29 702,60 €

Adopté à l'UNANIMITE

.../...

N°15 Affectation de la caution usine relais.

Adopté à l'UNANIMITE

N°16 Indemnités à verser pour le passage d'une conduite d'eau.

Adopté à l'UNANIMITE

N°17 Suppression de la vente de concessions perpétuelles dans les cimetières communaux.

Adopté à l'UNANIMITE

N°18 Habilitation de M^{me} le maire-délégué de Tronchoy à déposer une déclaration de travaux. Eglise de Tronchoy.

Adopté à l'UNANIMITE

N°19 Reversement des subventions Cel au bénéfice des associations Foyer rural de Rolampont et Club athletic rolampontais (3 862,04 €et 1 194,19 €).

Adopté à l'UNANIMITE

N°20 Reversement des subventions Cel pour l'avenir. Habilitation de M. le Maire.

Adopté à l'UNANIMITE

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ M. MAIRE LÈVE LA SÉANCE LE 19 AVRIL 2002 A MINUIT DIX MINUTES.

Le maire,